

Lannion, 16 juillet 2026 – 23 : 00

LUMIBIRD ENTRE EN NÉGOCIATION EXCLUSIVE EN VUE DE LA CESSION DE SA DIVISION MÉDICALE À IPG PHOTONICS CORPORATION

Une étape décisive dans le développement de Lumibird, qui donne naissance à deux leaders spécialisés prêts à aborder la prochaine phase de leur croissance.

Suite à la réception d'une offre ferme, le groupe Lumibird annonce aujourd'hui avoir entamé des négociations exclusives en vue de la cession de sa division médicale à IPG Photonics Corporation, pour une valeur d'entreprise de 300 millions d'euros, pouvant être majorée d'un complément de prix pouvant atteindre 50 millions d'euros en fonction des performances futures en 2026 et 2027¹.

Bien plus qu'une réorganisation du portefeuille d'actifs, la transaction envisagée constituerait une étape décisive dans l'histoire de Lumibird.

Au cours de la dernière décennie, Lumibird a systématiquement mis en œuvre une stratégie d'investissement de long terme dans l'innovation, les capacités industrielles, l'expansion internationale et la différenciation technologique. Ces investissements ont permis de transformer ses divisions Médicale et Photonique en entreprises reconnues à l'échelle internationale, bénéficiant de positions de marché solides, de technologies différenciées et d'excellentes performances opérationnelles.

Aujourd'hui, ces deux divisions ont atteint une taille critique. Bien qu'elles se soient développées avec succès au sein du même groupe, chacune nécessite désormais une orientation stratégique spécifique, une capacité d'investissement accrue et des ressources industrielles adaptées à ses propres marchés et ambitions.

L'opération proposée permettrait donc aux deux entreprises de poursuivre leur prochaine étape de développement dans les meilleures conditions possibles.

Pour la division Médicale, intégrer IPG Photonics Corporation permettrait d'entrer au sein d'une des principales entreprises mondiales du secteur de la photonique, alliant excellence technologique, capacités industrielles mondiales, présence commerciale internationale et capacité d'investissement à long terme. Le conseil d'administration de Lumibird est fermement convaincu que IPG Photonics Corporation représente le partenaire idéal à long terme pour accélérer l'innovation, l'expansion internationale et le maintien du leadership de la division sur le marché, tout en offrant des opportunités de développement exceptionnelles à ses collaborateurs.

Pour Lumibird, l'opération proposée marquerait le début d'un nouveau chapitre en tant qu'entreprise dédiée à la photonique. Grâce à une plus grande clarté stratégique et à une flexibilité financière renforcée, le Groupe serait idéalement positionné pour consolider son leadership technologique et accélérer son développement sur des marchés où la photonique revêt une importance stratégique

¹ Un complément de prix (« earn-out ») pouvant atteindre un montant total maximal de 50 millions d'euros pourrait s'ajouter à la valeur d'entreprise de 300 millions d'euros, en fonction des performances de la division Médicale en 2026 et 2027. Le complément de prix est structuré en deux tranches successives : la première (2026) est basée sur des seuils de chiffre d'affaires (de 119 millions d'euros à 132,5 millions d'euros) avec un ajustement à la hausse ou à la baisse lié à l'EBITDA ; la seconde (2027) s'applique au solde restant sur la base de seuils distincts liés uniquement au chiffre d'affaires (de 134,125 millions d'euros à 141 millions d'euros).

croissante, notamment dans les domaines de la défense et de l'espace, de l'industrie, des sciences, de l'environnement et des applications de télémétrie de nouvelle génération.

L'opération envisagée pourrait être finalisée au cours du quatrième trimestre 2026, après consultation des instances représentatives du personnel concernées et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles (notamment l'octroi par l'AMF d'un non-lieu au dépôt d'une offre publique de retrait au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF).

Le produit de cette opération permettrait de renforcer considérablement le bilan de Lumibird, de réduire sensiblement son endettement et de dégager des ressources supplémentaires pour accélérer l'investissement dans la recherche et le développement, les capacités industrielles, l'excellence opérationnelle et l'expansion internationale. Il offrirait également une plus grande flexibilité pour saisir de futures opportunités stratégiques, tout en permettant de redistribuer aux actionnaires une part significative du produit de l'opération.

Un leader de la photonique plus solide, plus spécialisé et mieux capitalisé

À l'issue de l'opération envisagée, Lumibird deviendrait l'une des principales entreprises indépendantes du secteur de la photonique en Europe.

Avec un chiffre d'affaires publié de 113,4 millions d'euros en 2025 et plus de 600 collaborateurs, la division Photonique développe des composants, des lasers et des systèmes destinés aux marchés de la défense et de l'espace, de l'environnement, de la topographie et de la sécurité, de l'industrie et des sciences, ainsi que des technologies médicales.

S'appuyant sur des années d'investissements soutenus, des technologies différenciées et des capacités industrielles renforcées, la division bénéficie de tendances de marché favorables à long terme. La demande croissante de technologies souveraines, l'augmentation des budgets de défense, l'expansion des programmes spatiaux et l'accélération des applications industrielles créent un environnement particulièrement propice au développement futur du Groupe.

Lumibird entend continuer à investir dans l'innovation, l'excellence industrielle et l'expansion internationale afin de renforcer sa position de leader et saisir ces opportunités de croissance à long terme.

Jean-Marc Gendre – Directeur général de la division Médicale : *« Le succès de notre division Médicale est avant tout celui de ses collaborateurs. Leur talent, leur engagement et leur esprit d'entreprise ont fait de cette activité l'un des leaders internationaux reconnus sur ses marchés. Je suis extrêmement fier de tout ce que nous avons accompli ensemble. Je suis convaincu que notre intégration au sein de IPG Photonics Corporation offrirait à nos équipes, à nos technologies et à nos clients des opportunités exceptionnelles pour accélérer cette formidable aventure, tout en préservant la culture d'innovation qui a fait notre succès. »*

Marc Le Flohic – Président directeur général : *« L'annonce d'aujourd'hui marque sans aucun doute l'une des étapes les plus importantes de l'histoire de Lumibird.*

Lorsque nous avons créé Lumibird, notre ambition était de bâtir des leaders technologiques capables d'apporter une contribution durable grâce à l'innovation, à l'excellence industrielle et à des investissements de long terme.

Au fil des années, nous avons réussi à développer deux entreprises exceptionnelles. Nos divisions Médicale et Photonique ont toutes deux atteint une taille critique, affiché d'excellentes performances opérationnelles et conquis des positions de leader grâce à des technologies différenciées et, surtout, grâce aux femmes et aux hommes remarquables qui les ont construites jour après jour.

Le défi consiste désormais à doter chacune de ces entreprises des ressources, de l'orientation stratégique et de la capacité d'investissement nécessaires à leur prochaine étape de développement.

J'ai particulièrement apprécié de travailler aux côtés de nos équipes de la division Médicale. Leur énergie, leur passion, leur créativité et leur esprit d'entreprise ont fait de cette division une réussite reconnue à l'échelle internationale. Je tiens à remercier sincèrement chacun d'entre eux pour ce parcours remarquable.

Je suis également particulièrement heureux que nous ayons trouvé en IPG Photonics Corporation un partenaire dont l'excellence technologique, les capacités industrielles et la vision à long terme correspondent étroitement aux valeurs qui ont guidé le développement de Lumibird depuis ses débuts. Je suis convaincu que notre division Médicale trouverait au sein de IPG Photonics Corporation une plateforme exceptionnelle pour continuer à innover, à se développer à l'international et à créer de la valeur pour les patients, les médecins et les clients du monde entier.

Pour Lumibird, cette opération ouvrirait un nouveau chapitre tout aussi passionnant. En tant qu'entreprise dédiée à la photonique, nous bénéficierions d'une plus grande agilité, de ressources financières plus solides et d'une capacité encore accrue à investir dans des technologies de pointe qui revêtent une importance stratégique croissante pour l'Europe et pour nos clients internationaux.

Il ne s'agit donc pas ici de l'histoire d'une entreprise qui cède l'une de ses activités. C'est l'histoire de deux entreprises prospères qui ont atteint l'envergure et la maturité nécessaires pour poursuivre leurs propres ambitions avec l'attention et les ressources que chacune mérite. En tant qu'entrepreneur, je ne peux imaginer de résultat plus gratifiant que de voir ces deux entreprises aborder ce nouveau chapitre en position de force. Je suis fermement convaincu qu'il s'agit là de la meilleure voie pour créer de la valeur durable tant pour nos collaborateurs que pour nos clients, nos partenaires et nos actionnaires. >>

J.P. Morgan Securities plc agissait en qualité de conseil financier de Lumibird et Linklaters en qualité de conseil juridique.

Prochaine information : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre, le 27/07/2026 après bourse

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de plus de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des solutions laser haute performance via deux branches : Photonique et Médical. La branche Photonique conçoit et produit des composants, lasers et systèmes pour les marchés défense et spatial, environnement, topographie et sécurité, industriel et scientifique, medtech. La branche Médical conçoit et produit des systèmes médicaux de diagnostic et de traitement pour l'ophtalmologie. Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 1 000 collaborateurs et 225,6 M€ de chiffre d'affaires en 2025 est présent en Europe, en Amérique et en Asie.

Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris. FR0000038242 – LBIRD www.lumibird.com
LUMIBIRD fait partie depuis 2022 d'Euronext Tech Leaders

Contacts

LUMIBIRD

Marc Le Flohic
Président directeur général
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

LUMIBIRD

Andrew Moysey
Chief Financial Officer
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Actus

Mathieu Calieux
Relations investisseurs
Tel. +33(0) 1 53 65 37 91
lumibird@actus.fr

Shan

Alexandre Daudin
Relations presse
Tel. +33(0)6 34 92 46 15
alexandre.daudin@shan.fr